



08 mars : journée internationale de lutte pour les droits des femmes

Le 08 mars est une journée de solidarité avec les femmes du monde entier. Une journée de lutte contre les idées d'extrême droite sexistes, racistes et patriarcales..

Ce n'est pas la fête de LA femme, ni la fête des mères, c'est la Journée internationale de lutte pour les droits des femmes, une journée de grève féministe pour revendiquer et gagner l'égalité réelle, au travail et dans la vie !

Fin 2023, Élisabeth Borne, alors Première ministre, s'était engagée à convoquer une négociation interprofessionnelle sur le temps partiel : rien n'est advenu ! En ce début de négociations entre organisations syndicales et patronales sur une nouvelle réforme des retraites, il est urgent de revoir les temps partiels subis dans un grand nombre de métiers à prédominance féminine. La CGT porte cette demande de longue date, car il est impératif de limiter le temps partiel imposé, majoritairement à des femmes, qui est facteur de précarité et de pauvreté. Qui dit temps partiel dit salaire partiel et retraite partielle... Les femmes sont les premières touchées par l'allongement de la durée de cotisation, le recul de l'âge de départ et l'aggravation de la décote. La majoration de durée d'assurance pour enfant (MDAE) ne compense pas la perte des annuités requises, encore moins avec les annuités supplémentaires prévues par la réforme 2023, alors que 95 % des congés parentaux sont pris par les femmes. La CGT continuera de se battre tout au long des négociations qui viennent de s'ouvrir pour arracher une autre réforme des retraites ou les femmes ne seront plus les grandes perdantes.

Les inégalités entre les femmes et les hommes ne sont pas une fatalité !

Les solutions existent, encore faut-il avoir la volonté de les mettre en œuvre et de s'en donner les moyens. Malgré des décennies de luttes, l'égalité entre les femmes et les hommes au travail est encore loin d'être réalité. Les femmes salariées gagnent toujours en moyenne un quart de moins que les hommes. Si l'on prend en compte les privées d'emploi, cet écart grimpe à 30 %. La « directive européenne sur la transparence », visant à renforcer l'égalité des rémunérations entre les femmes et les hommes doit être transposée en droit français d'ici l'an prochain et assurer ainsi l'égalité non seulement pour un travail égal, mais aussi pour un travail de valeur égale. Il est impératif d'augmenter les salaires et d'améliorer les conditions de travail, dans nombre de métiers du soin et du lien, du commerce, de la grande distribution ou encore de la propreté, que les femmes sont majoritaires à exercer. Pour ce faire, il faut renégocier les classifications des branches professionnelles concernées. La CGT y travaille et entend bien obtenir gain de cause.

Pour que l'égalité salariale soit enfin une réalité !

Autre enjeu majeur en ce 08 mars 2025, c'est de gagner la fin des violences sexistes et sexuelles qui continuent de subir les femmes. Le sexisme et les violences sexistes et sexuelles sont massifs, au travail et dans toutes les sphères de vie, à l'école, dans le couple et la famille, dans les espaces publics, les médias, les cadres militants, les associations, le domaine de la santé, etc. Une coalition féministe de 60 organisations et syndicats, dont la CGT, porte 140 propositions en vue d'une loi-cadre contre les violences sexuelles, qui soit à même de les éradiquer. Le gouvernement a opposé une fin de non-recevoir, la CGT va con-

tinuer d'aller chercher un-e par un-e les parlementaires susceptibles de porter nos exigences dans la loi.

Il est urgent de mettre fin au patriarcat !

En France comme partout dans le monde, les droits des femmes sont mis en danger par la montée des idées d'extrême droite. Dans tous les pays où l'extrême droite est au pouvoir, elle attaque les droits des femmes et notamment le droit à l'IVG. Derrière l'instrumentalisation des discours féministes à des fins racistes, le sexisme fait partie de l'idéologie conservatrice et réactionnaire des organisations d'extrême droite. Leurs projets s'appuient sur une vision essentialiste des femmes et des hommes où la différence sexuelle « naturelle » assigne les femmes à des rôles sociaux, renvoyant les femmes à la maison et à la maternité. Leurs propositions entérinent l'ordre patriarcal, le radicalisent. Ces discours masculinistes se diffusent de plus en plus largement sans jamais être sanctionnés et entraînent une adhésion forte à des stéréotypes féminins, comme le stipule le dernier « État des lieux du sexisme en France » publié par le Haut-Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes. Avec l'extrême droite, les droits des femmes restent en cuisine ! Quand l'extrême droite avance, les droits des femmes reculent. Partout dans le monde, des États-Unis à l'Argentine en passant par l'Italie, c'est l'alerte féministe qui doit sonner !

Le droit au travail des femmes est fondamental pour assurer leur émancipation et faire leurs propres choix.

Ce droit au travail doit s'accompagner d'une juste articulation des temps de vie. 70 % des tâches domestiques et responsabilités familiales sont assumées par les femmes, 26 % d'entre elles occupent des emplois à temps partiel. Ces deux chiffres soulignent le fait que le temps des femmes est très différent du temps des hommes. C'est le premier facteur explicatif des inégalités professionnelles. Le manque de temps, la précarité, l'absence de réel service public du soin et du lien tout au long de la vie impactent la vie professionnelle et privent les femmes d'un réel choix de carrière ou de temps de travail.

Les risques professionnels des travailleuses sont « majoritairement invisibles et silencieux » alertait, en juin dernier, un rapport du Sénat. Ces inégalités ont de graves conséquences sur la santé des femmes.

La CGT revendique une meilleure prise en charge de la santé des femmes !

Une force à vos côtés



Travail, salaire, retraite ! La CGT revendique :

- L'égalité salariale;
- L'abrogation de la réforme des retraites;
- La retraite à 60 ans;
- La prise en compte des années de maternité;
- La réindexation des retraites sur les salaires;
- Le retour à un calcul de la pension sur les 10 meilleures années;
- La suppression de la décote;
- La revalorisation des pensions des femmes retraitées.

Pour conquérir l'égalité professionnelle, la CGT revendique :

- la revalorisation de tous les métiers à prédominance féminine;
- la révision de l'index égalité;
- la fin des systèmes opaques d'individualisation des rémunérations et des primes qui pénalisent davantage les femmes;
- la fin de la discrimination salariale;
- le conditionnement de l'octroi des marchés publics à l'égalité salariale;
- la fin des temps partiels subis et a revalorisation du Smic;
- un congé paternité et d'accueil de quatre mois et six mois pour le congé maternité.

Pour dire STOP au patriarcat, la CGT revendique :

- des mesures effectives et la mise en place d'une loi-cadre intégrale pour prévenir et lutter contre les violences sexistes et sexuelles au travail et pour protéger les femmes victimes de violences;

- un accès libre et remboursé à la contraception et à l'interruption volontaire de grossesse (IVG) sur tout le territoire;

- la lutte contre les stéréotypes de genre, le sexisme à l'école, avec une éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle, et sur les lieux de travail et dans les médias.

Pour une juste articulation des temps de vie, la CGT revendique :

- un congé parental mieux rémunéré et équilibré entre les deux parents;

- la création de congés « enfants malades » pour l'ensemble des travailleur·ses sans conséquence salariale;

- un service public de l'aide à l'autonomie et de prise en charge de la petite enfance accessible financièrement.

Pour de nouveaux droits pour la santé des femmes, la CGT revendique :

- la gratuité des protections hygiéniques et leur mise à disposition gratuite sur le lieu de travail;

- le dépistage, par la Médecine du travail, de maladies telles que l'endométriose;

- la suppression des jours de carence pour toutes et tous;

- un accès aux soins garanti avec le remboursement à 100 % des consultations en psychotraumatologie pour les victimes de violences sexistes et sexuelles.



**Le 08 mars 2025, manifestation
à partir de 14h00 Place de Jaude
pour les droits des femmes !**

